



RÈGLEMENT SPÉCIFIQUE U17 District

- Saison 2026/2027 -

La version 1 définit le cadre d'initialisation de la saison.

Les adaptations feront l'état d'une actualisation, et d'une nouvelle version du document.

SPECIFICITES DU CHAMPIONNAT U17 DISTRICT :

Licenciés : U17, U16, U15 (3 maxi), ... et tolérance U18*

Pratique : 11*11

Ballon : Taille 5

Aire de jeu : Terrain entier

Temps de jeu : 2 X 45'

Barème : Victoire 3 points, Nul 1 point, Défaite 0 point, Forfait ou pénalité -1 point

Tolérance U18* : Dérogation accordée par le District du Gers : La participation de joueurs U18 est tolérée en championnat et Coupe U17 District suivant les conditions suivantes :

- Maximum : 3 joueurs U18 par équipe, par feuille de match.
- Limité aux U18 ayant participé à moins de 3 matchs en Séniors (*hors D3-D4*), U18R ou U18T

PREAMBULE, CONTEXTE, FORMAT DU CHAMPIONNAT U17 DISTRICT :

A l'issue des engagements enregistrés au 16 Aout 2026 : 6 équipes.

⇒ Championnat en 2 phases : Phase 1 interne District 32 / 2^{ème} phase en Interdistrict 32/65

- 1^{er} phase : Poule unique de 6 équipes

Championnat en aller-retour, soit 10 rencontres de Sept à Déc 2026. A l'issue de la phase 1 :

- Les 2 premiers seront qualifiés pour le N1 Interdistrict phase 2
- Les 4 autres intégreront le N2 Interdistrict phase 2

- 2^{ème} phase : 2* poules de niveau N1 et N2, Interdistrict 32/65 de 10 équipes

Championnat en aller simple, soit 9 journées de Janv à Mai. A l'issue :

- N1 : le premier des gersois
 - sera déclaré champion U17D1
 - accèdera au championnat U18 Territoire de la saison N+1
- N2 : le premier des gersois :
 - Sera déclaré champion U17D2

COUPE DU GERS U17 :

Ouverte aux équipes engagées en U16/U17 Territoire, et U17 District,

- En élimination directe – Cadrage et Tour préliminaire pour les équipes District
- Intégration des équipes U16/U17T en ¼ finales
- En cas d'égalité, départage par 5 tirs au but.

REGLES DE DEPARTAGE DES EQUIPES :

En cas d'égalité de points au sein d'une même poule, le départage sera établi de la façon suivante :

1. Le nombre de points obtenus dans les confrontations directes.
2. Le goal-average particulier dans les confrontations directes
3. Le goal-average général
4. Meilleure attaque général
5. Meilleure défense général
6. Tirage au sort.

En cas d'équipe dans des poules différentes, le départage sera établi suivant :

1. La place au classement général de la poule
2. Puis par ordre, les ratios points, goal-average, attaque, défense / matchs joués.
3. Puis s'il y a lieu, ... par tirage au sort.

En cas d'arrêt, ou d'une différence de nombre de matchs joués au sein d'une même poule:

1. Par ordre, les ratios points, goal-average, attaque, défense / matchs joués.
2. Puis s'il y a lieu, ... par tirage au sort.

DIVERS, RAPPEL :

Les différents matchs U17 et la Coupe du Gers seront régis par la FMI. Le club recevant devra fournir une tablette le jour du match et devra avoir à disposition une feuille de match au format papier en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Une rencontre sera considérée comme reportée **UNIQUEMENT** après validation du District et étude des différentes possibilités de repli. Un club congédiant ses joueurs avant la validation officielle alors qu'une solution aurait permis la tenue du match, verra son match déclaré perdu par pénalité.

En ce qui concerne les ententes, il est fait obligation de jouer la rencontre sur un des terrains de l'entente (prévoir terrains de repli).

Dans tous les cas de report pour cause d'indisponibilité de terrain, se reporter aux règlements généraux de la Ligue Occitanie (Indisponibilité)

CAS NON PREVUS :

Tous les cas non prévus seront précisés, ou détaillés au fur et à mesure de l'avancement de la compétition, et/ou tranchés par la Commission en charge de la compétition et si nécessaire, par le Comité Directeur du District.

Nota : Document provisoire

La phase Interdistrict 32/65 reste à définir avec le district des Hautes Pyrénées

Version	Description	Date
V1	Les orientations générales de début de saison	01/09/2026